

AVEZ-VOUS EU LA POLIO ?



PERSONSKADE
FÖRBUNDET RTP



Qu'est-ce que la polio ?

La poliomyélite est une maladie contagieuse provoquée par un virus qui attaque le système nerveux et peut endommager les nerfs et entraîner des paralysies irréversibles. Certains malades présentent des symptômes de type grippal, alors que d'autres ne présentent aucun symptôme. C'est pourquoi il n'est pas toujours facile de savoir si l'on a contracté la polio pendant l'enfance. La poliomyélite touche en effet principalement les enfants et les jeunes.

Si la maladie elle-même n'est plus présente en Suède, il est possible, si vous venez d'un autre pays, que vous ayez eu la polio pendant votre enfance, peut-être sans vous en

rendre compte. Dans ce cas, vous risquez de développer plus tard un syndrome post-polio qui peut vous causer de gros problèmes de santé. Ce risque est particulièrement élevé chez les personnes venant d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique.

Toute personne vivant avec des séquelles de la poliomyélite ou souffrant du syndrome post-polio doit être orientée vers un centre de soins de suite et de réadaptation spécialisé pour un examen et une évaluation approfondis. Il est donc essentiel que votre médecin et vous-même connaissiez les symptômes associés au syndrome post-polio.

Qu'est-ce que le syndrome post-polio ?

Les personnes qui ont été affectées par la polio peuvent être touchées par de nouvelles faiblesses musculaires, même si elles n'ont pas souffert de paralysies majeures à la suite de l'infection initiale. C'est ce que l'on appelle le syndrome post-polio (SPP). On estime que la moitié des personnes ayant contracté la poliomyélite pendant leur enfance développent un syndrome post-polio des années plus tard.

Les symptômes de la maladie comprennent notamment des douleurs dans les muscles

et les articulations, une forte fatigue, des difficultés respiratoires et des problèmes de déglutition. Les malades peuvent également présenter une réduction de la force musculaire, parfois dans les muscles qui fonctionnaient normalement auparavant. Certains patients développent une hypersensibilité au froid ou des problèmes d'élocution si les muscles de la gorge s'affaiblissent. Les symptômes s'aggravent généralement avec le temps, mais cette évolution est très lente.

Consultez un médecin

Consultez un médecin et parlez-lui de vos troubles. Si vous savez que vous avez eu la polio, il est important de l'en informer. Parlez-en à votre professionnel de santé qui pourra vous orienter vers un accueil de soins nationaux hautement spécialisés (NHV) pour les affections résiduelles après la poliomyélite pour un examen et une évaluation plus approfondis. À partir de janvier 2024, les affections résiduelles après la poliomyélite deviendront des soins hautement spécialisés au niveau national et

seront dispensés dans trois unités du pays, situées à Lund, Stockholm et Göteborg.

L'association suédoise des victimes d'accidents corporels « Personskadeförbundet » (RTP) a publié une brochure sur la polio et le syndrome post-polio à l'attention du personnel médical. Vous pouvez indiquer à votre centre de santé qu'il peut commander cette brochure à l'adresse suivante :

www.rtp.se

Traitement et réadaptation

Le traitement du syndrome post-polio peut permettre de soulager les symptômes. Vous pouvez prendre des analgésiques pour soulager la douleur, effectuer une activité

physique adaptée et suivre des conseils diététiques pour éviter le surpoids. Vous aurez peut-être également besoin d'appareils orthopédiques spéciaux pour améliorer



À propos de RTP

« Personskadeförbundet » (RTP) est une organisation suédoise de défense des droits civils à but non lucratif qui vise à permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale dans les mêmes conditions que tous les autres citoyens et citoyennes. Poliomyélite RTP fournit des informations et des conseils aux membres et à leurs proches, et mène des activités de sensibilisation auprès des décideurs. Les principaux groupes d'accidents corporels sont les lésions de la nuque, de la moelle épinière et du cerveau, les séquelles de la poliomyélite, ainsi que les amputations, mais nous comptons également des membres souffrant d'autres types de blessures résultant d'accidents de la route ou d'autres types d'accident.

Devenir membre

En tant que membre de Personskadeförbundet (RTP), vous soutenez notre action en faveur d'une société accessible à tous. Vous avez la possibilité de partager votre expérience, de rencontrer d'autres personnes se trouvant dans une situation similaire et de vous impliquer dans notre travail. Nos antennes locales, réparties dans une cinquantaine de villes à travers le pays, proposent diverses activités auxquelles vous pouvez participer. Vous recevez également notre magazine trimestriel Liv et avez accès à tous les avantages réservés à nos membres. Vous pouvez en outre solliciter des subventions auprès de différents fonds.

Pour devenir membre, il vous suffit de vous rendre sur notre site Internet : rtp.se/medlem. Vous pouvez régler votre cotisation (300 SEK pour une adhésion individuelle et 360 SEK pour une adhésion familiale) avec:

Swish : 123 526 26 47

Indiquez votre nom et votre adresse. Votre numéro d'adhésion et de plus amples informations sur Personskadeförbundet RTP vous seront envoyés par voie postale.

Vous pouvez également nous contacter au 08-629 27 80 ou par courriel à info@rtp.se

